

Assemblée générale annuelle

VIVA! Art Action

Le mardi 06 octobre 2020 à 19h
L'assemblée a eu lieu sur Zoom

Sont présents-tes:

Catherine Bodmer, Christine Brault, Félix Chartré-Lefebvre, Rose de la Riva, Katherine Jose Gervais, Benjamin J Allard, Hugo Nadeau, Sarah Chouinard-Poirier, Tamar Tembeck, My-Van Dam, Helena Martin Franco, Martin Dufrasne, Diyar Mayil, Amber Berson, Pierre Beaudoin, Ileana Hernandez, Florencia Sosa Rey, François Rioux, k.g. Guttman, Manon Tourigny, Charlotte Panaccio-Letendre, Marie-Claude Gendron, Rachel Echenberg, Rhonda Meier, arkadi lavoie lachapelle, Hélène Doyon, Michelle Lacombe (directrice).

1 Bonjour et bienvenue

2 Élection d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Présidente d'assemblée: Hélène Doyon
Proposé par Rhonda Meier, adopté à l'unanimité.

Secrétaire : Rhonda Meier
Proposé par Hélène Doyon, adopté à l'unanimité.

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Martin Dufrasne propose l'adoption de l'ordre jour, appuyé par Rachel Echenberg.

4 Lecture et adoption du procès verbal de l'Assemblée générale annuelle du 20 aout 2019

Suivis : On demande une révision des présences pour assurer que les noms des membres sont bien écrits.
Florencia Sosa Rey propose l'adoption de l'ordre jour, appuyé par Christine Brault.

5 Administration

5.1 Présentation et adoption des états financiers 2019-2020

Michelle présente les états financiers. Voir le document en annexe.

REVENU

- Le montant total des subventions est \$7,000 supérieur à l'édition précédente.
- Dans le cadre du program Artsvest, les commandites on augmenté de manière substantiel.
- La valeur des échanges de services (partage d'équipement avec les centres partenaires) a baissée car nous avons uniformisé la valeur des prêts auprès de nos partenaires.

DÉPENSES

- VIVA! offre aux artistes des cachets de 700\$ (\$1400/duo et \$2100/collectif)
- Les frais de graphisme sont énormément moins élevé que la valeur réelle du travail car VIVA ! a bénéficié d'une commandite qui n'a pas été comptabilisé (parce que la valeur réelle de la dépense viendrait déséquilibrer nos budgets).
- Les honoraires techniques on beaucoup augmenté car deux postes ont été ajouté à l'équipe cuisine (pour soutenir David Sebastian Lopez Restrepo, qui ne pouvait pas être sur place suite au refus de sa demande de visa) et l'assistant technique a travaille le double des heures prévu.
- Les cout d'hébergement ont aussi doublé par ce que les prix pour de locations à court terme ont beaucoup augmenté avec la gentrification du quartier.
- L'honoraire de la directrice a augmenté de \$3,000 pour lui payer pour les 150 heures de surplus.

Pierre Beaudoin propose l'adoption des états financiers, appuyé par Katherine Jose Gervais.

5.2 Reconduction de la firme comptable pour 2020-21

Manon Tourigny propose la reconduction de la firme comptable Michel Baillargeon, appuyé par Helena Martin Franco.

5.3 Paiement des cotisations

Vue l'incertitude créée par la pandémie (COVID-19) et l'interruption du cycle de programmation habituel, le CA a pris la décision de ne pas facturer les centres partenaires pour le renouvellement de leur cotisation. Le paiement des cotisations des membres individuels peut se faire en ligne, sur le site web de VIVA!

6 Programmation

6.1 Rapport de l'année 2019-2020

Voir rapport en annexe.

- Depuis 2013, quand, pour la première fois, une artiste invitée s'est fait refuser son visa de visiteur, VIVA! s'engage à honorer les invitations et de travailler avec l'artiste pour trouver une manière cohérente de leur donner une présence au festival (virtuelle, partition, reporter l'action, etc.). Ce fut le cas pour David Sebastien Lopez Retrepo, artistes en résidence dans la cuisine.
- Le nombre d'activités de programmation complémentaire a augmenté, mais leur achalandage a diminué et la qualité du contenu est inégale.
- En amont du festival, les membres du CA et des représentants des centres partenaires ont bénéficié d'une formation sur l'anti oppression, l'intervention des témoins et l'écoute active.
- Malgré l'amélioration au niveau de l'accessibilité, nous sommes beaucoup limités par l'architecture des espaces qui cadrent dans notre maigre budget de location. C'est toujours un défi de trouver des espaces qui répondent à nos besoins et nos désirs.
- Depuis plusieurs années VIVA ! travaille à faire réviser le langage et les cachets de performance CARFAC. Ce dossier est maintenant fermé et, depuis 2020, il y a une simplification des catégories et une augmentation des cachets minimums.
- House9, la compagnie de graphisme qui nous a offert une généreuse commandite, se sont servis des outils de communications de VIVA ! pour affirmer leur nouvelle direction artistique. Le projet a reporté le prix bronze au concours Idéa 2020 (antérieurement Grafika).
- Bravo à tou.te.s !

Ce rapport ne sera pas diffusé au public, mais il est disponible sur demande.

6.2 Rapport de l'année en cours

Tel que d'habitude, un processus de réflexion post mortem a servi à faire l'analyse des forces et faiblesses de l'édition, et servira à informer l'orientation des événements à venir. Trois volets : Réunion avec les centres partenaires, enquêtes par courriel avec employée et certains artistes et sondage diffusé auprès des membres (merci !).

Conclusions :

- Tout le monde aime le festival.
- Gros décalage entre l'expérience difficile des personnes travaillant à l'interne et l'expérience des artistes, du public et des personnes affiliées, qui ne semble pas percevoir ou être affecté par les difficultés.
- Les bénévoles et les employés trouvent que la charge de travail est trop élevée. De plus, la directrice et plusieurs membres du conseil d'administration ont éprouvé de graves symptômes d'épuisement à la suite du festival.
- Vu l'échelle du festival et le nombre de partenaires, les conversations en comité de production sont dominées par la logistique et on ne parle pas beaucoup d'art.

Michelle présente l'historique de VIVA ! (voir annexe).

Depuis l'embauche de la coordonnatrice en 2012, VIVA! encourage une croissance organisationnelle qui vise l'éventuelle obtention d'un soutien pour le fonctionnement au CALQ et au CAC. Cependant, nous sommes toujours financés au volet projets et ce, malgré la mise sur pied de nouveaux programmes de financement. La situation financière de VIVA! ne s'est donc pas stabilisée et les revenus n'augmentent pas au même rythme que les besoins de l'organisme. De plus, les responsabilités administratives et les besoins en gouvernance de l'organisme augmentent.

En conséquence, il y a une dégradation au niveau des conditions de travail, particulièrement pour la directrice, ce qui rend une éventuelle transition très difficile. C'est à noter qu'on croit que ces difficultés (épuisement, manque de ressources, augmentation d'exigences administratives, difficulté de passation, etc.) sont partagées plus largement dans le milieu.

L'organisme travaille au-delà de ses moyens depuis plusieurs années et la pandémie nous offre l'occasion de prendre une importante pause, particulièrement parce que le CAM renouvelle le financement au fonctionnement pour tous les organismes pendant cette période d'incertitude. Il y a une opportunité de redéfinir VIVA! avant que les difficultés

débordent de l'interne: réduire l'échelle, revoir les valeurs, modifier la programmation, améliorer les conditions de travail, etc.

Les membres observent :

- On observe que les valeurs de collaboration, d'accueil, d'ouverture, de décentralisation et de gratuité deviennent un problème parce que l'organisme génère une échelle de participation au delà de ses capacités (autant avec les partenaires qu'avec le public).
- On observe que ça ne semble plus être possible de répondre à tous les objectifs que VIVA ! souhaite supporter : désir d'expérimentation, connexion avec le public, meilleur ressources humaines, etc. Le succès du festival et l'échelle du public nuisent peut-être au potentiel laboratoire du rassemblement VIVA!.
- On propose de déconstruire le festival (qui est une manifestation intensive et à grosse échelle) et présenter plusieurs plus petites activités au fil d'une année. Ces autres événements pourrait répondre aux enjeux/valeurs/objectifs que le festival ne peut pu atteindre. Michelle confirme que cette idée a été soulevé au CA, qui en discutera davantage.
- On observe que le contexte et le milieu culturel autour de VIVA ! ont changé. On propose donc de regarder les ressources en place, tel que la directrice, et voir comment transformer ces ressources pour qu'elles puissent nous rapprocher de nos valeurs.
- On propose que les centres partenaires pourraient partager le risque financier. Michelle confirme que ceci s'est fait à petite échelle plusieurs fois, mais un engagement à plus grosse échelle exigerait une redéfinition des partenariats et que pas tous les organismes seraient capable/ouvert à cette proposition. Charlotte, représentant de Verticale, affirme la participation au projet VIVA ! demande déjà beaucoup de ressources et de temps de la part des partenaires.
- On propose d'examiner qui fait partie de la communauté VIVA!. Les opportunités de rassemblement dans le cadre de VIVA ! peuvent servir d'outil pour réfléchir au racisme systémique et aux autres exclusions. Il faut apprendre des expériences antérieures pour mieux prioriser les personnes que nous souhaitons avoir à la table.

Le CA continuera la discussion pensant les prochaine 6 mois, et revendra aux membres avec une proposition. Au besoin, un sous-comité ad hoc sera crée pour aider avec les réflexions, mais le CA sera responsable pour l'articulation du plan d'action. Il faut que le futur de VIVA soit décidé par les membres engagé.e.s.

En attendant, on confirme que VIVA ! n'as pas d'intérêt à faire une édition du festival en ligne et que nous attendons la fin de la pandémie pour reprendre les activités. Un fois les activités reprise, un cycle de programmation prend environ 2 ans à compléter. On ne prévoit donc pas de programmation majeure en 2021.

7 Gouvernance

7.1 Modification des règlements généraux

Le CA propose deux modifications :

Point 4. Description des membres actifs

Organismes réguliers : Désirent s'impliquer activement dans le fonctionnement de Viva! Art Action Montréal. Ils ont le droit de vote aux assemblées ~~et peuvent être élus pour siéger au conseil d'administration.~~

Raison : Vu que les membres du c.a. ne sont plus issus des centres partenaires, cette clause ne s'applique plus.

Point 10.7 Absences

Tout membre du conseil d'administration qui est absent pendant trois séances consécutives sans motif valable est démis de ses fonctions. Le conseil d'administration procède à son remplacement ~~en demandant au centre d'artistes d'où il provient de mandater un nouveau représentant, tel que prévu à l'article 10.6.~~

Raison : Vu que les membres du c.a. ne sont plus issus des centres partenaires, cette clause ne s'applique plus.

Charlotte propose l'adoption des modifications au règlements généraux, appuyé par k.g. Adopté à l'unanimité

7.2 Départs et sièges vacants au conseil d'administration

Michelle remercie Rachel Enchenberg et arkadi lavoie lachapelle pour leur implication et leurs contributions au fil des années.

Lors du départ de Rachel, Helene Martin Franco fut invité à occuper le siège vacant. Tel que la pratique chez VIVA!, elle assistera à une réunion de CA avant de confirmer son engagement. Pour faciliter le remplacement d'arkadi, nous avons aussi invités plusieurs candidat.e.s potentiels à assister à l'AGA, où il.elle.s pourront manifester leur intérêt à se joindre au CA.

On cherche des membres qui ont avant tout un engagement envers l'art action et une expérience avec VIVA!, tout en ayant une sensibilité envers l'importance d'augmenter la diversité au sein du CA.

Comme la cooptation des membres au CA est une pratique qui n'est pas articulée dans les règlements généraux, Charlotte Panaccio-Letendre propose d'ajouter un point. La proposition est notée et le CA fera l'ajout la prochaine fois que les règlements seront révisés.

7.3 Élections des membres du conseil d'administration

On propose de renouveler le mandat des 5 membres du CA qui souhaitent rester en fonction: Marie-Claude Gendron, Rhonda Meier, Hélène Doyon, Christian Bujold et k.g Guttman
Manon Tourigny propose, appuyé par Benjamin J Allard.

On propose de réserver une des sièges vacants pour Helena Martin Franco, qui prendra sa décision après avoir assisté à une réunion de CA.

Rhonda Meier propose, appuyé par Hélène Doyon.

Aucun membre ne se propose pour le siège vacant. On invite donc les membres à manifester leur intérêt à joindre le CA par courriel dans les semaines à venir et il.elle.s seront invité à assister à une réunion de CA avant de confirmer leur intérêt. Si plusieurs membres se proposent, les membres du CA feront le choix en vu des besoin et les orientations de l'organisme. Si aucune personne ne se manifeste, le CA fera des invitations pour coopter une personne pertinente au poste. Ces membres de CA seront par la suite entérinés lors d'une prochaine AGA.
Hélène Doyon propose, appuyé par k.g Guttman.

8 Varia (ouvert)

Aucun point présenté au varia

9 Levée de l'assemblée

Rhonda propose, appuyé par Rose.

L'assemblée est levée à 21h45